

SESSION INTERNATIONALE DE FORMATION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL *03 au 13 Mars 2020 à (Tunis, TUNISIE)*

I. Contexte et Justification

Les Gouvernements africains ont progressivement engagé des processus de réforme de la Démocratie, de l'Etat de Droit et des Droits de l'Homme visant à **mettre en œuvre des politiques et programmes sociaux et économiques susceptibles de promouvoir le développement durable et la sécurité humaine**, en droite ligne avec les orientations de la communauté internationale, adoptées dans l'agenda de développement durable à travers 17 objectifs.

Dans ce contexte de réformes démocratiques et de décentralisation plus poussée, les autorités locales, le secteur privé et la société civile exigent de meilleures possibilités pour réaliser le développement économique territorial, qui constitue la pierre angulaire du développement durable.

Ces mutations se traduisent, pour les acteurs locaux (élus locaux et citoyens) par de redoutables défis, des opportunités importantes et une responsabilité croissante d'œuvrer ensemble pour améliorer la santé économique des territoires afin de les rendre **viables, compétitifs et porteurs de développement durable** pour assurer le bien-être des communautés locales, souvent frappées par sous-emploi et en proie à la pauvreté. L'approche du développement économique territorial répond à cette double exigence :

- de permettre aux communautés locales de travailler ensemble pour stimuler les activités commerciales au niveau local, afin d'**assurer une économie solide et durable**,
- d'aider à la création d'emplois décents et à l'amélioration de la qualité de vie, y compris celle des populations pauvres et des marginalisées.

La présente session internationale de formation s'inscrit dans cette perspective et offre une opportunité aux autorités locales, leurs partenaires du secteur privé, public et communautaire à trouver des solutions à ces questions, par l'approche du Développement Économique Territorial (DET).

II. Objectif de la session

L'objectif de cette session de formation est d'initier les participant(e)s sur le concept, le contenu et l'approche du Développement Économique Territorial et constituer un pool d'animateurs et conseillers en développement économique territorial.

III. Contenu de la session

La progression pédagogique de la session sera articulée autour de trois temps forts :

- Partage des définitions et concepts sur le développement économique Territorial,
- Initiation aux approches, méthodes et outils de mise en œuvre du DET dans les territoires,
- Elaboration des plans d'actions individuels et certification des participants.

IV. Démarche méthodologique de la formation

L'approche de formation sera participative et intensive basée sur une méthode active de formation d'adultes avec des introductions en plénière, des mini ateliers et exercices de groupes sur des cas pratiques.

Une attestation de formation sera délivrée à la fin de la session, cosignée par l'Observatoire International de la Démocratie Participative (**OIDP**), le Centre de Formation et d'Appui à la décentralisation (**CFAD**) et **Enda ECOPOP**. Pour recevoir l'attestation l'assiduité est de rigueur à toutes les étapes théoriques et application pratique.

V. Public ciblé

Cet atelier d'initiation au DET cible :

- Les Responsables des Départements Ministériels en charge de la décentralisation, Gouvernance et du développement local,
- Les élus, conseillers et agents des collectivités territoriales qui souhaitent améliorer leurs connaissances et renforcer leurs aptitudes à mettre en œuvre l'approche développement économique territorial dans leur collectivité territoriale,
- Les Responsables des institutions intervenant dans les collectivités territoriales africaines,
- Les Responsables de formation des ONGs, programmes et projets,
- Les pratiquants de la décentralisation, de la gouvernance locale et du développement local et autres acteurs de la société civile.

VI. Inscription et prise en charge

La présente session se tiendra **du 03-13 Mars 2020 (Tunis, TUNISIE)**. Les dossiers de candidature devront être adressés au Secrétariat de Enda ECOPOP : secretariat@oidp-afrique.org, ou BP : 3370 Dakar Sénégal, **au plus tard le 25 février 2020**.

Pour y prendre part, les candidat(e)s doivent envoyer leurs demandes comprenant :

- Lettre de motivation,
- Curriculum vitae avec photo (format passeport),
- Attestation de financement de la formation.

L'atelier se tiendra pendant une douzaine de jours. Les organisateurs proposent deux formules d'inscription :

- **Option 1** : frais d'inscription, supports pédagogiques, déjeuner et pause-café : 1500 euros
- **Option 2** : frais d'inscription, supports pédagogiques, hébergement en pension complète pour 14 jours, transfert Aéroport-Hôtel aller-retour : 5000 euros.

Les participant(e)s prendront en charge également leur frais de transport aérien international et déplacements locaux.

Attention : le nombre de place étant limité, nous vous encourageons d'envoyer rapidement votre candidature.

VII. Renseignements et inscriptions

Pour toute information, contacter le **Secrétariat** : formation@oidp-afrique.org/+221 33 859 64 11 ou par email :

- **Bachir KANOUTE**, Coordinateur Enda ECOPOP et OIDPA, bachirkanoute@endaecopop.org
- **Aïssatou DRAME**, Chargée de projet aissatoud@endaecopop.org,